

Bonsoir à tous,

Je prends rarement la parole sur les forums de discussions, mais votre sujet appelle ici une information importante à vous donner.

Effectivement, la méthode CO-OP est une méthode développée par des ergothérapeutes canadiennes renommées. Bien que la formation originale soit ouverte à tout professionnel au Canada pour assurer une cohésion d'équipe quant à la philosophie d'intervention, le contexte est différent en France (il existe la profession de psychomotricien à la différence du Canada).

Pour autant, la formation doit être délivrée par des formateurs reconnus par l'Academy CO-OP, ce qui n'est pas le cas des psychomotriciens en France qui ont appris cette méthode à travers les écrits. Seule la formation délivrée par l'ANFE est certifiée et reconnue par l'Academy.

Nous savons tous que nos actes ne sont pas protégés (il n'existe pas de monopole), c'est pourquoi la formation délivrée par l'ANFE est le seul rempart à notre disposition et le fait de dénoncer que les psychomotriciens utilisent de façon malhonnête les données de la recherche d'autres professions pour les faire siennes (cf. edito du dernier LME). Cette situation n'est pas sans rappeler l'OPA sur la formation COTID pour les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et leur famille.

Sans rentrer dans des guerres stériles entre professions, nous ne sommes pas les seuls à pâtir de cette situation ubuesque, c'est pourquoi l'ANFE, l'association des ergothérapeutes belges, italiens et libanais avons écrit à l'Academy CO-OP afin que les auteurs prennent position et demande aux formateurs psychomotriciens de cesser de tout mélanger.

Il est important de lutter au niveau national comme au niveau individuel pour conserver nos outils, nos méthodes et nos démarches d'intervention, pour le bien des usagers qui finissent par avoir des interventions de mauvaises qualités délivrées par n'importe qui. Si nous avons des métiers différents, c'est bien pour une raison. Cultivons la différence et restons chacun à notre place, c'est le message que je délivre aux psychomotriciens.

Bien cordialement,



**Eric TROUVÉ**

*Président*

ANFE  
64 rue Nationale  
CS 41362  
75214 PARIS CEDEX 13  
FRANCE

Tél. : 01.45.84.30.97  
Port. : 06.12.21.80.76  
president@anfe.fr  
www.anfe.fr